

Energie et territoires dans la Région Bretagne

- Comment la Région peut-elle contribuer à faire baisser le coût de l'électricité ?
- Comment les énergies renouvelables et les territoires peuvent-ils contribuer à la transition énergétique et au développement équilibré de la Région ?

**Conférence-débat mardi 2 septembre 18h00 - Vannes
Conseil départemental du Morbihan, 2 rue Saint-Tropez**

Cette réunion associera élus de la Région Bretagne, scientifiques, acteurs du monde agricole, représentants économiques et associations locales, et se déroulera dans un format participatif.

Ouverture

Introduction : *Une loi de programmation pour la France*

L'énergie en France : *Données production-consommation / surproduction / subventions / prix de l'électricité*

L'énergie en Bretagne : *Données de base / saccage des territoires et déséquilibres territoriaux*

Les conséquences nationales et européennes (Isabelle Le CALLENNEC)

Les conséquences sociales (Alexandre JARDIN)

Les conséquences pour le secteur agricole (Thierry COUE)

Rééquilibrage du développement territorial : *EnR thermiques/Commande publique locale*

Une étude d'impact pour répondre aux attentes des Français et du Parlement

Conclusion : *Les choix énergétiques de la France doivent être rationnels. Une étude d'impact s'impose pour minimiser les dépenses publiques pour les prochaines décennies et maîtriser le prix de l'électricité .*

Avec le soutien de



Intervenants

Alain Ayong Le Kama



Professeur de sciences économiques (Université de Paris Ouest - Nanterre La Défense) Président de la French Association of Environmental and Resource Economists, Professeur agrégé des universités, en économie, Université de Paris Ouest – Nanterre, La Défense. Thèmes de recherche : Macroéconomie, croissance, économie de l'environnement et du développement durable, économie des ressources naturelles, économie des transports et de la mobilité, économie des politiques publiques.

Directeur l'Axe DDEEP (développement durable, environnement et économie publique) du laboratoire EconomiX (UMR 7235 - CNRS). Président de la section 05, économie, du Conseil National des Universités (CNU). Premier Président de l'Association française des économistes de l'environnement et des ressources naturelles (FAERE : French association of environmental and resource economists). Membre élu du comité directeur de l'Association française de sciences économiques (AFSE). Conseiller scientifique au ministère de l'Écologie.

Nicolas Bour



Nicolas Bour, diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale des Ponts et Chaussées, a réalisé plusieurs projets multidisciplinaires complexes en France et à l'étranger dans les secteurs des transports (Tunnel sous la Manche, Métro en Chine,..), de l'énergie (Centrales nucléaires en Afrique du Sud et en Chine, Barrages hydro-électriques en Chine,..), de l'industrie (Usine Pechiney à Dunkerque, Cimenteries au Moyen-Orient.) et du bâtiment (Hôpital du Cap..) au sein du groupe Spie-Batignolles.

En charge de la maîtrise d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe au sein de Voies navigables de France (2004-2020) il a été à partir de 2010 directeur de la Direction des Liaisons Européennes et de l'Innovation de Voies navigables de France Chevalier de la Légion d'Honneur en 2011, Président de ATIL Europe depuis juillet 2022 (Aménagement, Transport, Industrie et Logistique)

Conseiller technique du collectif « Energie et environnement en débat dans l'Aisne et la Marne (EEDAM) depuis l'été 2022, il a contribué début 2023 à la création du collectif interrégional « Energies territoriales du Nord-Est de la France dont il est le coordonnateur technique, puis en mai 2024 à la création du « Réseau Energies Terre&Mer » (RETM) dont il est le porte-parole (www.retm.fr) Il s'est engagé dans le monde associatif dès 2001 et est Président de l'association « Les Amis de Saint Gildas et de la presqu'île de Rhuys » depuis 2012.

Thierry Coué



Éleveur porcin dans le Morbihan, en Bretagne, il a été président de la FRSEA Bretagne et est Secrétaire général adjoint de la FNSEA depuis 2023. Il y représente les intérêts des agriculteurs, en particulier ceux de l'élevage porcin, secteur dont il est issu et participe aux négociations avec les pouvoirs publics sur les politiques agricoles, environnementales et économiques. Membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), représentant les exploitants agricoles

Sebastien Geoltrain



Ingénieur et docteur en géophysique, Sébastien Geoltrain a poursuivi une carrière internationale dans l'industrie pétrolière dont il a dirigé de nombreux programmes de transformation digitale ; à ce titre il est familier des enjeux techniques, sociaux, politiques et économiques du secteur de l'énergie. Président de l'association Les Amis de Carantec depuis août 2020 pour préserver et valoriser les sites naturels de Carantec, tout en veillant à ce que les aménagements ne dénaturent ni l'environnement

ni le caractère du territoire. Président du collectif «Non aux éoliennes en Manche Ouest », il alerte sur des projets de construction menaçant les vues marines et le patrimoine local.

Isabelle Jacono



Après des études supérieures de mathématiques puis d'architecture, Isabelle JACONO exerce d'abord en libéral en France, puis en Afrique et en Polynésie. Elle crée sa propre société et lors de ses séjours à l'étranger, elle constate les dommages, souvent irréversibles, causés par un développement mal maîtrisé et une exploitation anarchique des ressources naturelles. Devant l'absence d'alors, de prise en compte des enjeux environnementaux, elle s'engage dans le développement durable, d'abord par la conduite d'associations, et comme élue locale.

En 2003, elle fonde FRANCE ECOLOGIE qui réunit des responsables écologistes voulant rompre avec le dogmatisme préconisant trop souvent des solutions aussi irréalistes qu'inapplicables. Elle initie des débats dans des lieux institutionnels, pour encourager le dialogue et les échanges d'informations entre les décideurs politiques, les acteurs économiques et la société civile.

Aujourd'hui, devant une écologie "Verte" punitive, dogmatique et extrémiste, Isabelle Jacono est convaincue qu'enfin est arrivée l'ère de l'écologie pragmatique et efficace, donnant une place fondamentale à l'innovation, aux vraies énergies décarbonées, pour répondre aux défis environnementaux, créer de nouveaux emplois, économiser les ressources non renouvelables, et assurer le bien-être de tous.

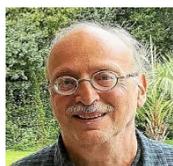
Alexandre Jardin



Ecrivain, cinéaste, Alexandre Jardin est président de l'association les #gueux qui a permis l'annulation des ZFE et qui continue le combat pour d'autres causes (DPE, Programmation Pluriannuelle de l'Energie...) pour arrêter le délire normatif qui sort du marché des millions de logements ou stopper la PPE qui, si elle est appliquée, doublera les factures d'électricité. Plusieurs de ses romans sont adaptés au cinéma, tel que « Le Zèbre » (mis en scène par Jean Poiret) qui reçut également le Prix Fémina en 1988 ou encore « Fanfan » qu'il réalisera lui-même en 1993. Parrain de nombreuses associations, il est aussi co-fondateur de Lire et Faire Lire (19 000 retraités qui font lire chaque année 650 000 enfants des écoles primaires et maternelles des 100 départements), puis de www.bleublanczèbre.fr. Avec cette plateforme d'action, l'écrivain fédère autour de lui des « Faizeux » : 300 acteurs majeurs d'une révolution positive (et contagieuse !).

En 2016, il crée la www.lamaisondescitoyens.fr, un mouvement citoyen destiné à faire peser toutes celles et ceux qui ne comptent pas pour qu'ils comptent : les 1+1+1 ! Un mouvement qui fait sa part pour que les Français réparent eux-mêmes le pays. En 2017, il fut candidat à l'élection présidentielle au nom du mouvement Les Citoyens.

Eric Sartori



Docteur ès sciences et ingénieur diplômé de l'École supérieure de physique et chimie industrielles de Paris. Chercheur dans un grand groupe pharmaceutique. Il a publié plusieurs ouvrages pour promouvoir la vulgarisation scientifique et l'histoire des sciences. Secrétaire de l'association « Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Éolien en Mer » (PIEBÎEM), il est très critique envers le développement de l'éolien en mer, notamment en Bretagne Sud. Il alerte sur les impacts environnementaux, économiques et technologiques de cette filière et, pour PIEBÎEM, a participé à des auditions parlementaires et aux principales consultations (RTE, CNDP...) sur le domaine, pour défendre un moratoire sur l'éolien en mer et sur terre et les alternatives possibles, notamment les énergies thermiques renouvelables.

Xavier Moreno



Président fondateur du Cercle d'Étude Réalités Écologiques et Mix Énergétique (Céremé).

Diplômé de l'École Polytechnique et Sciences Po Paris et ancien élève de l'ENA, Xavier Moreno a commencé sa carrière au ministère des finances. Après plusieurs années chez Sanofi, en tant que responsable de la division Agro-Vet et membre du comité exécutif, il rejoint Suez en tant que vice-président directeur, puis co-fonde la société d'investissement Astorg

Les organisations

- **Les Amis de Saint-Gildas et de la presqu'île de Rhuys** a été créé en 1967 et a pour but la défense de la nature et des environnements, terrestre et côtier, afférents à la commune de Saint Gildas de Rhuys ainsi qu'à son environnement immédiat, terrestre en presqu'île de Rhuys, et maritime en baie de Quiberon ; la proposition et la défense de toute mesure susceptible de concourir à l'agrément de résidence et de villégiature à Saint Gildas de Rhuys ; la promotion et la mise en œuvre des intérêts touristiques concernant Saint Gildas de Rhuys.
- **Fédération des associations de protection baie de Quiberon, îles et grand site dunaire**, créé en 1997 a pour mission de préserver et de valoriser ce territoire unique, situé sur la presqu'île de Quiberon, en Bretagne. Elle regroupe plusieurs associations locales ayant pour but de protéger l'environnement et le patrimoine. Son champ d'action s'étend aux communes de la baie de Quiberon, des îles (Houat, Hoëdic et Belle-Île) et du grand site dunaire. Elle veille à maintenir la qualité de cet espace, en particulier des espaces naturels, du domaine public et maritime, tels que les dunes, l'isthme et le littoral visible des côtes. Son objectif principal est de fédérer les actions des associations membres de la fédération, afin de défendre et de préserver ce territoire face à toute initiative ayant un impact néfaste sur son environnement. L'association travaille en étroite collaboration avec les pouvoirs locaux, départementaux, régionaux et nationaux pour faire respecter le code de l'urbanisme et les dispositions de la loi "littoral", visant à protéger les côtes françaises.

- **Gardez les Caps**, créée en 2011 a pour objet la protection de l'environnement, terrestre et maritime, des baies de Saint-Brieuc et de Saint-Malo (soit les cantons littoraux de Cancale à l'Île de Bréhat), notamment la préservation de leur biodiversité, de leur patrimoine architectural et historique, de leurs paysages et de leurs sites. Elle veille, en particulier, à ce que le nécessaire développement des activités économiques se concilie harmonieusement avec le respect de cet environnement. Gardez les Caps a la conviction que la France, la Bretagne et les Côtes d'Armor doivent porter leur effort sur les économies d'énergie et sur le développement d'autres sources d'énergies que l'éolien industriel maritime pour assurer un véritable développement durable.
- **Gerveur da Viken** rassemble des résidents permanents ou intermittents de Belle-île-en-Mer soucieux de la protection de l'île ainsi que d'un développement judicieux de son économie. Pour ce qui est de l'île l'association s'intéresse aux domaines suivants : environnement, patrimoine historique, culturel et paysager, urbanisme, économie, tourisme, transports, finances publiques, qualité de vie. L'association se propose en premier lieu mais non exclusivement d'analyser et de commenter les faits, les dispositions diverses ainsi que les projets relatifs aux domaines cités. Elle exerce ses activités sur l'ensemble de l'île de Belle-île-en-Mer, donc des communes de Bangor, le Palais, Locmaria et Sauzon y compris la façade maritime et les eaux territoriales adjacentes au territoire terrestre des communes précitées.
- **Non aux Eoliennes en Manche Ouest (NEMO)** est une fédération d'associations de protection des sites et de bénévoles engagés créé spontanément suite à la révélation le 19 mars 2025, par voie de presse, afin de s'opposer à un projet d'implantation de 110 éoliennes flottantes de 287 m de haut sur 25000 hectares à proximité immédiate de nos côtes, pour appel d'offre dès la fin de l'année 2025. Notre démarche totalement apaisante et respectueuse de la pluralité d'opinion, s'organise comme une communauté d'objectifs mue par la sincérité, la raison, la compétence, l'indépendance et l'engagement citoyen. Nous sommes tous des bénévoles au service d'une cause : exiger l'excellence dans l'action publique. Nous nous basons sur la norme établie dès 1987 par les Nations Unies, établissant le principe fondamental du Développement Durable, articulé autour de l'équilibre nécessaire de ses trois fondements : économie, écologie et social.
- **Pludeolienne** a été créée à Pluduno (22130) pour lutter contre le projet mis en place par la municipalité sans aucune concertation de 3 éoliennes de 180 m à proximité de l'étang du Guébriand, fleuron de la commune et dans une zone très habitée. Depuis 6 mois nous éditons une lettre d'information tous les deux mois, multiplions les occasions de contact pour informer la population.
- **Préserver l'Identité Environnementale de Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer (P.I.E.B.Î.E.M.)** a comme rôle la préservation de l'identité de : Belle-Île en Mer, des îles du Morbihan et des côtes de Bretagne Sud, qu'elle soit protégée dans leur environnement : marin, maritime, littoral & terrestre, contre le développement de l'éolien en mer en œuvrant pour la protection, la conservation et/ou la restauration, de l'environnement des espaces maritimes et littoraux du Sud de la Bretagne, ainsi que tout espace limitrophe (ZEE, espaces terrestres, etc.), des perspectives et des sites ainsi que de leur patrimoine naturel, historique et plus particulièrement des paysages, de la faune et flore sauvage terrestres et marines, des milieux et habitats naturels, de la biodiversité, des écosystèmes, de l'écologie, de l'eau, des sols, des zones classées et protégées (NATURA 2000, ZNIEFF ...), plus largement, tout espace écologique, naturel, historique, remarquable, sensible, fragile ou menacé.
- **Union Belle Iloise pour Environnement et Développement**, fondée en 1974, a vocation à rassembler les habitants de Belle-Île, permanents et temporaires, soucieux de préserver sa personnalité économique, démographique et esthétique. Elle veille au respect du code de l'environnement, à la protection des espaces, des ressources, des milieux et des habitats naturels, mais aussi des sites, des paysages et du cadre de vie. Elle s'attache également à promouvoir le développement équilibré de l'île et l'emploi de sa population. Elle exerce également sa compétence à l'égard de tout fait qui, bien que né en dehors de sa compétence géographique, aurait des répercussions, même indirectes, sur le territoire de l'île.
- **Réseau Énergies Terre & Mer (RETM)** est un collectif national créé en mai 2024 pour lutter contre l'augmentation du coût de l'électricité et mutualiser les compétences aux différentes échelles, notamment départementales. Il réunit plusieurs centaines d'associations dont les adhérents sont engagés depuis des années pour protéger l'environnement, les activités économiques de la terre et de la mer et le patrimoine sur le littoral comme au sein des territoires ruraux, face aux risques des projets éoliens terrestres, en mer et des champs photovoltaïques au sol. Il promeut auprès des élus locaux, du parlement et du gouvernement une approche rationnelle des choix énergétiques, et notamment le développement des énergies thermiques renouvelables. Maîtriser le coût de l'électricité, augmenter notre souveraineté énergétique et réindustrialiser la France en lien avec les acteurs du territoire comptent également au sein des objectifs du réseau.
- **Le collectif Vent des maires**, créé en 2021, défend la place des communes dans les décisions relatives aux projets éoliens. Il s'oppose à ce que ceux-ci soient imposés sans réelle concertation et plaide pour que les maires disposent d'un véritable droit de décision. Indépendant et non partisan, il rassemble aujourd'hui plus d'un millier d'adhérents, dont plus de 500 maires. Son action vise à promouvoir une approche équilibrée du développement énergétique, respectueuse de la démocratie locale, des paysages et de la qualité de vie des habitants

Contacts : retm@retm.fr contact@ventdesmaires.fr
